



Le Domaine
du Parc
Mansart

TERRE D'INNOVATION

S'installer dans les Yvelines, c'est concilier les atouts de la ville à la campagne. À proximité de Paris, le département est facilement accessible depuis la capitale grâce à une offre de transport complète. Avec ses **nombreux pôles universitaires**, ses **grandes écoles**, ses **laboratoires** et **start-up**, le département est également à **la pointe de l'innovation**. Des milliers d'entreprises y sont implantés et profitent de cet environnement riche d'opportunités pour créer la croissance demain.



TERRITOIRE ATTRACTIF QUALITÉ ET CADRE DE VIE



Département le plus attractif pour l'entrepreneuriat
(14 % de taux de création d'entreprises)



4 centres commerciaux
à portée régionale
(Grand Plaisir, Parly 2,
Vélizy 2, SQY Ouest)



Plusieurs parcs naturels régionaux
(Le parc régional de la vallée de Chevreuse,
les forêts domaniales, Le Vexin français
et le Massif de Rambouillet)

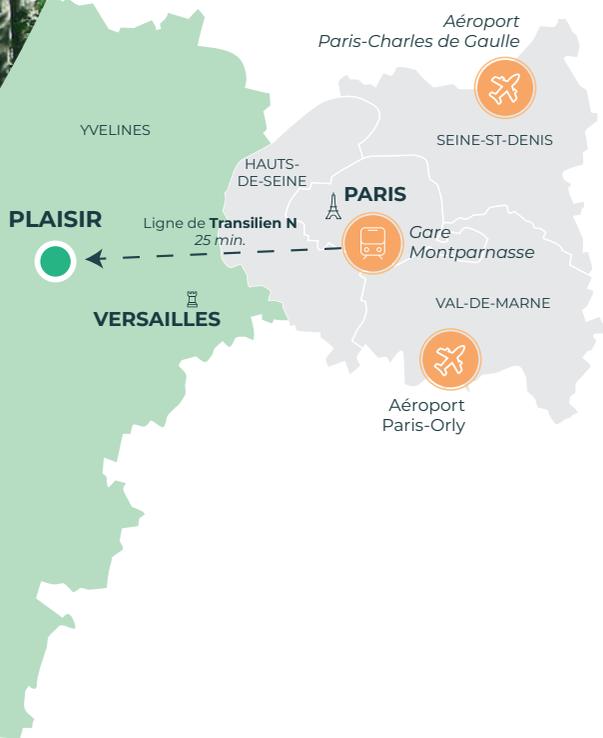
PLAISIR

LA NATURE EN VILLE

Située à **30 kilomètres de Paris**, au cœur du département des Yvelines, la ville de Plaisir fait honneur à son nom. Son **cadre de vie tranquille** constitue un lieu privilégié pour tous. 54% du territoire de la commune est occupé par des espaces naturels et agricoles, soulignant ainsi leur importance : **chemins de promenade, coulée verte, parcs et jardins** ; la ville se veut engagée pour la nature et sa préservation.

Neuvième commune du département en termes de population, Plaisir est une ville jeune qui compte 30% de moins de 19 ans. Ses nombreuses manifestations culturelles et son riche tissu associatif renforcent encore un dynamisme n'ayant rien à envier aux plus grandes communes franciliennes. **Accessible, elle n'est qu'à 25 minutes de la gare Montparnasse avec le Transilien N.**

Les grands projets d'équipement et de réaménagement en cours (pôle High-Tech, écoquartier) font aujourd'hui de Plaisir une commune à l'attractivité grandissante, résolument tournée vers l'avenir.



31 365 habitants



Économie : six zones d'activité et un pôle High-Tech à venir (et notamment le siège de JCDecaux)



Patrimoine architectural préservé



Nombreux grands projets en cours : nouvel écoquartier, réaménagement du centre-ville, etc.



Ville verte : quatre parcs et jardins et deux forêts



Ligne Transilien N directe Paris-Montparnasse en 25 minutes



LE QUARTIER

PLAISIR-GRIGNON, LA QUIÉTUDE À QUELQUES MINUTES DE PARIS

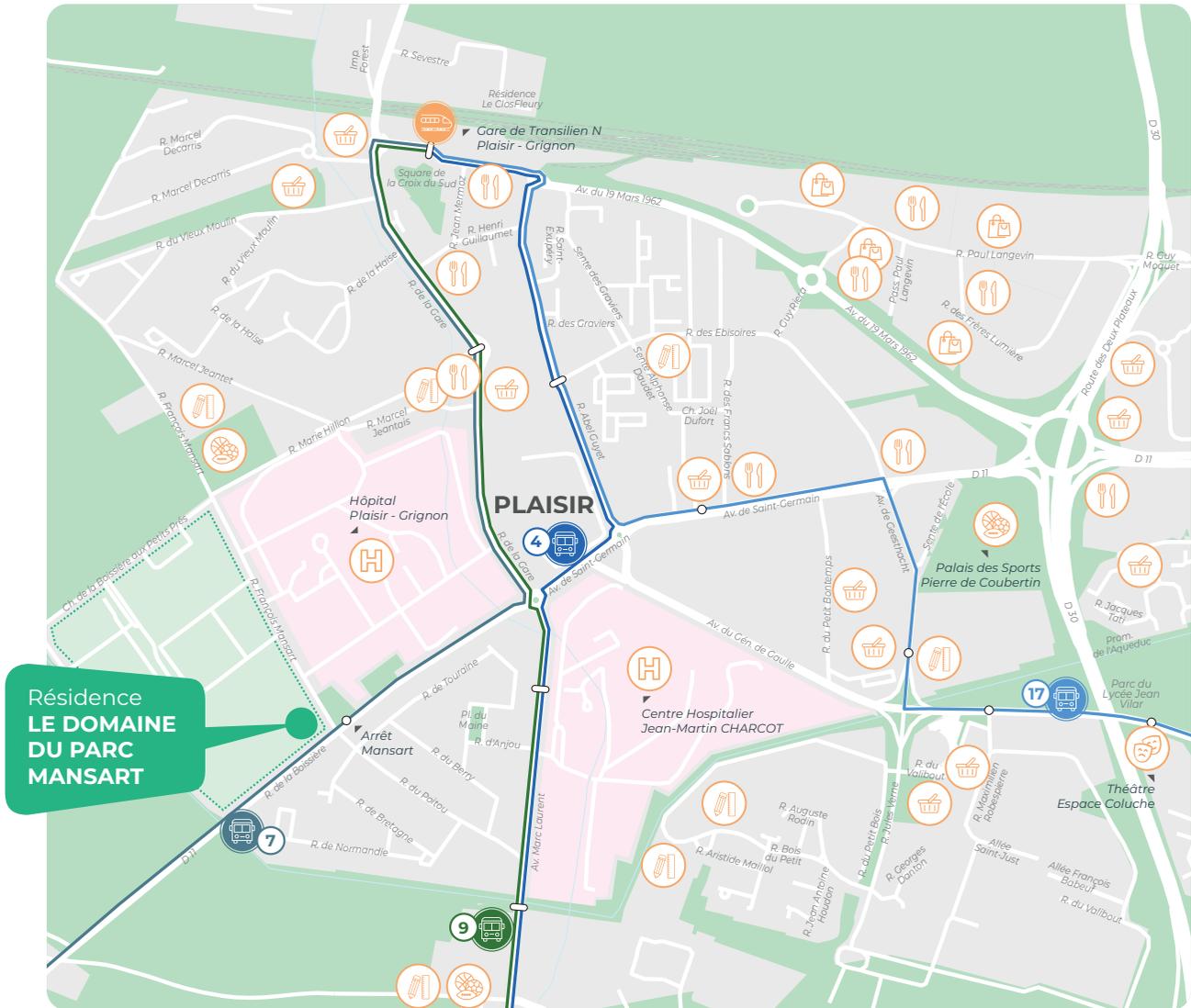
Lieu de connexion par excellence, votre quartier de Plaisir-Grignon se distingue par la présence de la gare du même nom, et de son **Transilien N**, qui relie Plaisir à Paris-Montparnasse en 25 minutes. Les habitants bénéficient également de nombreux **arrêts de bus**, facilitant ainsi tous les déplacements quotidiens. De plus, la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines lance un nouveau service innovant, partagé et durable de trottinettes électriques offrant aux plaisirois un autre mode de transports.

À l'image de la commune, le quartier Plaisir-Grignon conjugue à la fois des **services urbains** en nombre et un **environnement naturel de qualité**. Il est notamment situé à proximité de **la forêt départementale de Sainte-Apolline**. Cette dernière, d'une superficie de 294 hectares, constitue une véritable respiration et un petit poumon vert dans le quartier.

Le **réaménagement du site de l'hôpital Grignon** inclut non seulement les logements de notre projet, mais aussi des commerces, des espaces verts et des équipements publics (locaux associatifs) qui sortiront bientôt de terre pour venir compléter une offre déjà variée.

PLAN DE SITUATION

ANGLE RUE DE LA BOISSIÈRE
et RUE FRANÇOIS MANSART
78370 PLAISIR



Commerces
en pied d'immeuble



Arrêts de bus à quelques
mètres de la résidence



Écoles (maternelle,
primaire et collège)
à proximité



Gare de Plaisir / Grignon
à 4 minutes en voiture*
ou à 15 minutes à pied*

*Temps donné à titre indicatif



Résidence
Gardénia
Bâtiment G

Résidence
Idésia
Bâtiment I

Résidence Séniors

LOREDEN

Bâtiment D

Résidence

Épicéa

Bâtiment E

Résidence

Camélia

Bâtiment C

Résidence

Belladone

Bâtiment B



LA RÉSIDENCE

LE DOMAINE DU PARC MANSART : UN LIEU DE VIE AUX MULTIPLES FACETTES

Le **Domaine du Parc Mansart** se veut un trait d'union entre un environnement urbain et les espaces naturels, caractéristiques de la ville de Plaisir. Tout proche de la **gare de Plaisir / Grignon**, ce nouvel ensemble s'intègre parfaitement dans son environnement et donne à voir une nouvelle facette de la ville, tout en laissant s'exprimer son identité. Le projet fait la part belle aux **espaces verts**, pensés comme des liens entre les différents bâtiments.



**Chemins
piétonniers**



**Espaces extérieurs
généreux**



**Commerces
en pied d'immeuble**



Vastes appartements
aux **finitions
soignées**



**Espaces
paysagers**

C'est un véritable ensemble qui émerge à côté de l'**hôpital Grignon**. Logements, commerces de proximité, locaux associatifs, résidence seniors : ce ne sont pas moins de **9 bâtiments** et autant de lieux de vie qui se dessinent. Ce projet marque une liaison entre la zone agricole et la zone résidentielle avec des hauteurs s'intégrant dans l'environnement urbain et offrant une hétérogénéité architecturale. Les logements du **studio au 5 pièces** sont pensés pour s'adapter à chaque style de vie et les **commerces** de proximité proposés en pied d'immeuble facilitent grandement le quotidien des habitants.

Les bâtiments sont séquencés par des **espaces extérieurs généreux** (balcons et terrasses) qui apportent une luminosité optimale dans les logements, faisant du **Domaine du Parc Mansart** une résidence ouverte à la fois sur la ville et sur la nature.

Les performances énergétiques des bâtiments ont aussi été pensées pour apporter confort et sérénité aux habitants, vu qu'ils respectent la RT 2012 -10%. Ils sont aussi connectés au réseau de chaleur urbain.



UN VÉRITABLE PARC HABITÉ

Au sein de plusieurs hectares d'espaces verts, le site Mansart du Centre Hospitalier de Plaisir va laisser place à un ensemble de logements des plus variés. Les bâtiments qui composent la résidence sont implantés de façon à créer deux vastes îlots de fraîcheur au cœur de cet ensemble. **La conception d'espaces verts de grande qualité** est un des points d'ancrage du projet.

Les espaces collectifs créés sont très végétalisés : pelouses, massifs arbustifs, arbres de hautes tiges, etc. Ils permettront aux habitants de profiter d'un environnement **à l'atmosphère de parc**, créant un cadre unique et empreint de quiétude.

Au cœur de ce **véritable parc habité**, l'aire de jeux, les agréments de repos et de convivialité seront de vrais lieux de rencontre et de partage.



EXEMPLES D'ARBRES

- Tilleul
- Chêne
- Alisier
- Érable
- Charme
- Cerisier du japon
- Cornouiller
- Pommier



EXEMPLES DE HAIES

- Troène de Californie
- Charme commun

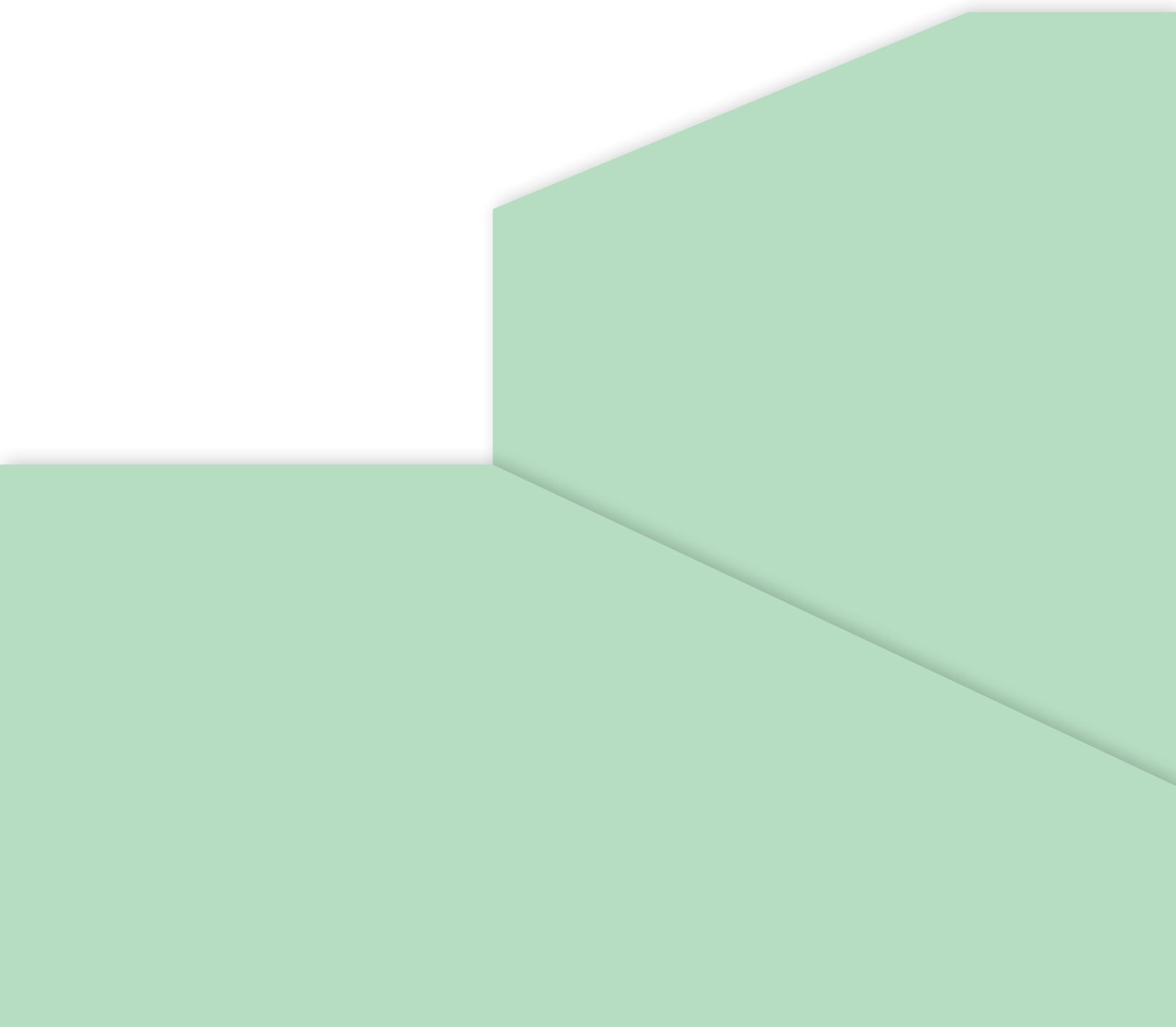




Le Domaine

du Parc

Mansart



LES AVANTAGES PICHET :



Groupe familial français



30 ans d'expertise



5 métiers au service d'une démarche intégrée

Promotion immobilière, Gestion et Syndic, Foncière et patrimoniale, Exploitation hôtelière, Vignoble

NOS ENGAGEMENTS :



Acteur de proximité engagé pour créer des lieux de vie agréables et durables



Une démarche innovante et écoresponsable des projets



Lauréat de prestigieux concours

Par exemple, le Village des Athlètes - Écoquartier fluvial de L'Île-Saint-Denis



PICHET

3 Rue des Saussaies - 75008 PARIS
20-24 Avenue de Canteranne - 33608 PESSAC Cedex

Pour plus d'informations, retrouvez-nous sur [pichet.fr](https://www.pichet.fr)